Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 67 (1958)

Heft: 4

Artikel: L'activité du centre d'hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-555803

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ACTIVITÉ DU CENTRE D'HYGIÈNE SOCIALE DE LA CROIX-ROUGE GENEVOISE

Nous rappelions, dans une précédente édition, les services rendus pendant un demi-siècle par l'œuvre du « Service de ville » de l'école d'infirmières du Bon-Secours, service qui vient d'être repris par le *Centre d'hygiène sociale* de la Croix-Rouge genevoise. C'est l'occasion de présenter à nos lecteurs ce centre créé par la Croix-Rouge genevoise en 1920 et dont l'activité et l'importance vont croissant. Rappelons que nous avons consacré un article l'an dernier (1er juin 1957) à l'autre Centre d'hygiène sociale organisé par une section de la Croix-Rouge suisse, celui de la Croix-Rouge de La Chaux-de-Fonds. Il y a là une forme d'activité

d'hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise, qui est un des organismes importants de cette section, s'est occupé de 2779 familles, dont 878 lui étaient déjà connues et 1901 constituaient de nouveaux cas. La moitié à peu près de ces familles appartiennent à la confession catholique et l'autre moitié à la confession protestante. Il n'est pas inutile de le noter, cette proportion correspond à celle du partage confessionnel de la population genevoise — elle nous montre que la Croix-Rouge demeure fidèle aux principes qui furent ceux de son fondateur et qu'elle ne fait aucune différence confessionnelle.



Hygiène maternelle et infantile: Visites de nourrissons à domicile

cioix-rouge qui paraît appelée à prendre une importance grandissante et dont il vaut la peine de souligner l'utilité.

Le Centre d'hygiène sociale de la Croix-Rouge de Genève comptait en 1957 une directrice, une monitrice et 14 infirmières visiteuses, ainsi qu'une secrétaire à mi-temps. Des élèves infirmières, nurses et sagesfemmes y sont admises en stage. Des aides bénévoles viennent également assurer fréquemment la permanence au Centre. Depuis le 1er janvier, son effectif s'est encore accru ensuite de la reprise du service assuré jusqu'ici par le Bon Secours.

Les tâches assumées par le Centre en 1957

Des chiffres donneront mieux que des mots l'importance et la réalité de la tâche. En 1957, le Centre On peut également noter que sur les familles dont eut à s'occuper l'an passé le Centre genevois, 726 étaient genevoises, 1518 confédérées de divers cantons, 516 étrangères... et 19 d'origine inconnue. Le service de ville, assuré par 12 infirmières visiteuses, a eu à s'occuper de 2236 familles, celui de la campagne genevoise, dont deux infirmières ont la responsabilité, de 453 familles. Ces chiffres donnent également une image assez représentative de la répartition de la population du canton de Genève.

En quoi consiste l'aide apportée?

Les tâches du centre sont aussi nombreuses que diverses. On peut les répartir en trois chapitres essentiels: les soins aux malades proprement dits, l'aide médico-sociale qui doit souvent venir compléter le



Soins aux malades à domicile.
(Photos Faure, Genève)

travail infirmier, et les conseils d'hygiène familiale, particulièrement auprès des mères et des enfants, auxquels viennent d'ajouter les consultations pour nourrissons qui appellent un paragraphe particulier.

Pour les soins aux malades, le centre a assuré, en 1957, 17798 visites à domicile et en a reçu 1408 à son dispensaire. Près de 11000 des visites faites à domicile l'ont été à des malades relevant de l'assistance publique médicale, les autres à des personnes de condition modeste également et soignées par des médecins privés. Il s'agit dans la majorité des cas des soins à domicile de malades non-assurés, le plus souvent âgés, souvent isolés et atteints de maladies chroniques. Les soins sont naturellement gratuits pour les indigents. Les personnes qui le peuvent contribuent par l'achat de timbres, dans une modeste mesure, aux frais du centre. Ce sont 661 personnes qui ont bénéficié en 1957 de ces soins.

Quant à l'aide médico-sociale, qui a été apportée dans 431 cas, elle inscrit à son actif 3087 visites à domicile, 571 consultations au centre, plus de 4000 démarches auprès de diverses instances, plus de 2000 liaisons avec d'autres services sociaux et a effectué 131 placements ou séjours dont ont bénéficié 74 enfants et 57 adultes. Cette aide médico-sociale qui vient complèter fréquemment les soins à domicile donne à résoudre aux infirmière de nombreux problèmes. Elle concerne notamment le logement, l'hygiène des personnes âgées, les difficultés d'ordre familial ou financier dans lesquelles se débattent tant des personnes visitées par les infirmières du centre. Elle se fait, comme les autres activités du centre, en étroite collaboration avec d'autres services sociaux officiels ou privés.

Le contrôle de l'hygiène maternelle et infantile a nécessité en 1957 16 758 visites, dont 13 950 visites de nourrissons, 9362 en ville et 4588 à la campagne. Ce sont 1687 familles qui ont été visitées au cours de l'an, 1137 cas avaient été signalés au centre par la maternité de l'Hôpital cantonal.

Consultations pour nourrissons

Les consultations pour nourrissons demandent une mention spéciale. Ce service constitue en effet une part importante de l'activité du centre. Les consultations sont décentralisées pour ne pas obliger les jeunes mamans à venir jusqu'au centre. Elles ont lieu chaque semaine dans des locaux mis à la disposition des médecins et des infirmières dans cinq quartiers de l'agglomération urbaine et chaque quinze jours dans deux communes de la périphérie. 3368 nourrissons ont été visités en 1957 au cours de 372 consultations. Le tableau cicontre en indique le détail.

La formation de stagiaires

Mentionnons enfin que le Centre d'hygiène sociale contribue à la formation de futures infirmières, nurses et sages-femmes en accueillant chaque année de nombreuses stagiaires. En 1957, ce ne sont pas moins de 50 stagiaires qui ont passé par le centre et ont pu y acquérir l'expérience pratique indispensable. Il est intéressant de noter l'origine de ces stagiaires:

- 13 élèves nurses venant de l'Ecole de nurses de Grange-Canal
- 6 élèves sages-femmes venant de la Maternité de l'Hôpital cantonal
- 28 élèves infirmières venant de l'Ecole du Bon Secours
- 2 infirmières suivant à Genève un cours d'infirmières-visiteuses
- 1 infirmière suivant à Lausanne un cours d'infirmièresvisiteuses.

Le Centre d'hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise remplit donc une tâche considérable non seulement par son aide directe aux milieux modestes de la population, mais encore par le complément de préparation qu'il permet à de nombreuses élèves infirmières, nurses ou sages-femmes. (T.)



Aide médico-sociale — aide aux personnes âgées.



(Photos Faure, Genève)

Répartition des visites

Les consultations pour nourrissons au Centre d'hygiène genevois.

Local et horaire

Quartier ou commune	Médecin consultant	Local et horaire	Répartition des visites
Pâquis-Sécheron	Dr Thélin puis Dr Colomb	Ecole du Môle, 10, rue du Môle Mardi et vendredi à 16 heures	Consultations médicales le vendredi; pesées et conseils le mardi
	Er	a 1957: 33 consultations médicales à 438 nourrissons 43 pesées et conseils à 264 nourrissons	
Eaux-Vives	M ^{me} Dr Chausse puis Dr Boissonnas	Ecoles des Eaux-Vives, 84, rue Eaux-Vives Mercredi à 16 heures	Consultations médicales
	En 1957: 50 consultations à 599 nourrissons		
Carouge	Dr Colomb	Ecole JDalphin, rue Fontanel Mardi à 16 heures 30	Consultations médicales
	En 1957: 48 consultations à 595 nourrissons		
Plainpalais-Jonction	Mme Dr Gamper	Hôpital Gourgas, 19, rue Gourgas Mercredi à 10 heures	Consultations médicales
	Er	1957: 52 consultations à 354 nourrissons	
Vieusseux	Dr Vogt En	58, cité Villars Mardi à 17 heures et jeudi à 16 heures 1957: 47 consultations à 686 nourrissons 52 pesées et conseils à 317 nourrissons	Consultations médicales le jeudi; pesées et conseils le mardi
Petit-Lancy	_	Ecole du Petit-Lancy Premier et troisième mardis à 16 heures 15	Pesées et conseils
	En	1957: 21 pesées et conseils à 76 nourrissons	
Grand-Lancy	_	Mairie du Grand-Lancy Premier et troisième vendredis à 16 heures 15	Pesées et conseils
	En	1957: 26 pesées et conseils à 39 nourrissons	

A LA SAFFA

Médecin consultant

Journée officielle de la Croix-Rouge

Quartier ou commune

C'est le 11 septembre qu'aura lieu à la Saffa la « Journée officielle de la Croix-Rouge » qui donnera lieu à différentes manifestations et à un exercice de sauvetage.

Un couloir du pavillon rond de la Saffa dédié à « l'éloge du travail » sera réservé aux doctoresses, infirmières en soins généraux, H. M. I. et psychiatriques, aux sages-femmes, et aux professions para-médicales, telles que les laborantines, les assistantes en radiologie, etc.